

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 538 000 euros
Référence :	2025-REA-001
Date de mise en ligne :	Le jeudi 20 février 2025 à 11:10:01
Date de clôture :	Le vendredi 09 mai 2025 à 12:00:00
Titre :	Maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'assainissement de Gaye

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[22/04/2025 à 15:54:22] Bonjour

Pouvez-vous SVP nous préciser comment doit être rempli l'acte d'engagement ?

Les missions complémentaires doivent semble-t-il être renseignées 2 fois : avec les missions AVP-PRO-ACT et également avec les missions VISA-DET-AOR ?

Il n'y a pas de tableau pour renseigner le montant global de l'offre dans l'AE : AVP-PRO-ACT + VISA-DET-AOR + les 23 MC ?

Pouvez-vous également nous confirmer que le taux d'honoraires s'applique bien aux éléments de mission de la Moe (AVP-PRO-ACT & VISA-DET-AOR) et n'inclue pas les 23 MC ?

Merci d'avance de votre retour.

[23/04/2025 09:42:38] Bonjour,

La réponse à la question posée se trouve dans le fichier pdf joint.

Cordialement,

Questions / Réponses

[08/04/2025 à 15:11:50] Bonjour,

Vous avez créé la mission complémentaire n°23 : Forfait de suivi de travaux (missions DET-AOR) d'un (1) branchement EU en domaine privé

Or les travaux de raccordement de branchement en domaine privé figurent dans le montant global de 5 350 000 €HT de la mission de base de Moe.

Est-ce que cela signifie que la mission de base de Moe ne comprend pas le suivi des travaux en domaine privé ? et que les missions DET-AOR ne s'applique qu'au montant en domaine public de 4 205 000 €HT ?

Qu'en est-il de la mission VISA pour ces travaux en domaine privé ?

La Mission OPC s'étend-elle également aux travaux en domaine privé ?

Ce prix étant à l'unité, est ce que cela signifie que toutes les habitations ne seront peut-être pas concernées ?

Merci pour votre retour.

Cordialement

[09/04/2025 08:50:37] Bonjour,

Voici le fichier contenant les réponses à la question.

Cordialement,

[14/03/2025 à 11:07:18] Bonjour,

- Pouvez-vous fournir les montants de travaux pour chaque tranche en décomposant par typologie : réseaux, PR, STEP et domaine privé

- Pouvez-vous fournir les enquêtes domiciliaires et projets de raccordement déjà réalisés ?

- Le suivi de travaux en domaine privé est intégré à la DET domaine publique ? Ne faut-il pas la prévoir à l'unité en mission complémentaire ?

- Il est demandé un architecte DPLG pour la MC8, pouvez-vous confirmer ce point pour la réalisation d'un FPR ?

- La MC22 peut être réalisée par le prestataire désigné dans le cadre de la MC4, confirmez-vous la nécessité de la MC22 au contrat de MOE ?

- Pouvez-vous confirmer le seuil de procédure de la présente consultation ?

En vous remerciant par avance.

Cordialement,

[20/03/2025 09:22:33] Bonjour,

Je vous informe que les documents de réponse à cette question vont être ajoutés dans l'espace documents de la consultation.

Cordialement,

Questions / Réponses

[05/03/2025 à 10:07:27] Bonjour,

1- Dans le cadre de la MC n°22 pouvez vous précisez le nombre de regards, grilles, avaloirs, chambre à sable présents sur le réseau eaux pluviales ? Sinon sur qu'elle base devront nous partir pour l'établissement des prix ?

2- Dans le cadre de la MC n°21 doit on chiffrer uniquement la réalisation d'une enquête comme demandé au DQE ou le prix comprend également un état des lieux des enquêtes parcellaires, permettant de définir les travaux et estimer les budgets d'investissement, des particuliers en domaine privé et leur raccordement en domaine public comme demandé au page 36 du CCTP ?

3- Le CCTP indique « Un décalage est actuellement existant entre la couche Google Maps et le réseau sous QGIS : le bureau d'étude palliera ce décalage en apportant la(les) corrections nécessaires. » : est il possible d'avoir un extrait du SIG ?

Merci d'avance

[06/03/2025 15:00:04] Bonjour,

*Merci de prendre connaissance de la pièce jointe, dans laquelle se trouve les réponses aux questions posées.
Cordialement,*